

# CONTACTS

■ Tél. : 05 55 05 86 09

■ Mail : [hemipass@chu-limoges.fr](mailto:hemipass@chu-limoges.fr)

■ Adresse :

**HEMIPASS<sup>87</sup>**

Médecine physique et de réadaptation  
Hôpital Jean Rebeyrol  
Avenue du Buisson  
87042 Limoges cedex

## Membres de l'équipe

- Médecin coordonnateur
- Infirmière coordinatrice
- Neuropsychologue
- Enseignant en activité physique adaptée
- Ergothérapeute
- Secrétaire

**Hôpital Jean Rebeyrol**

avenue du Buisson - 87042 Limoges cedex

TÉL. : 05 55 05 55 55

[www.chu-limoges.fr](http://www.chu-limoges.fr)

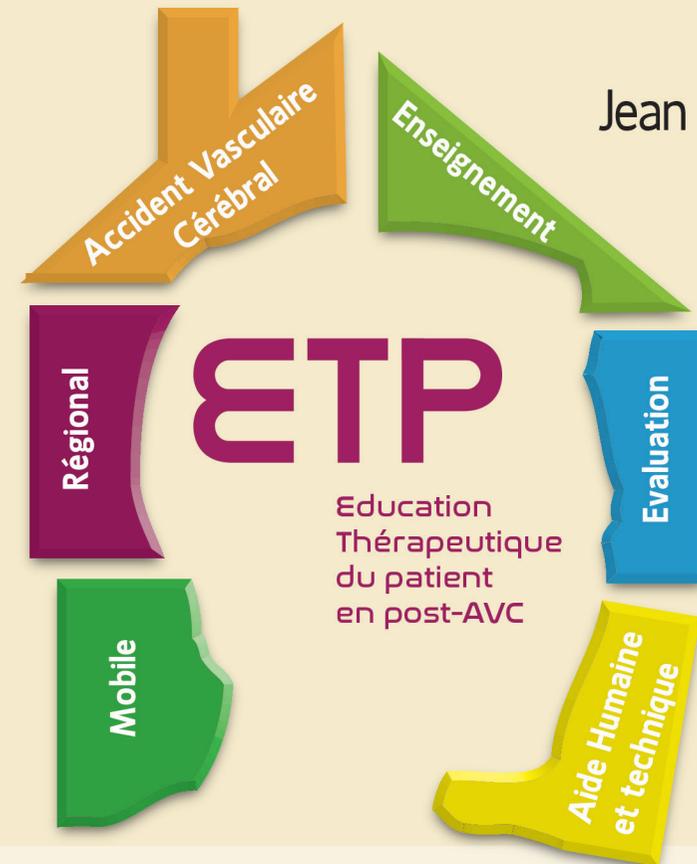
# HEMIPASS<sup>87</sup>

HEMiplégie, Prévention, Autonomie, Santé et Sécurité

Équipe mobile post-AVC

Hôpital  
Jean Rebeyrol

MEDP-DS-025B - PAO 02-09



*Au service des patients et leur entourage familial et professionnel  
après un Accident Vasculaire Cérébral (AVC)*



Médecine physique  
et de réadaptation



## Comment participer à l'ETP ?

Patient/ Famille

Professionnel de santé

**C'est simple !**

**Contactez directement l'équipe Hemipass87**

## Pour qui ?

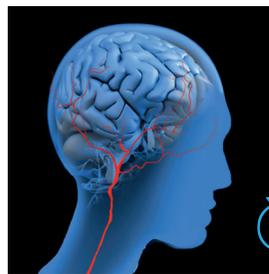
- Les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral.
- Leur(s) aidant(s) familiaux ou professionnels.
- Vivant à domicile, en Haute-Vienne.
- Quelle que soit la date de survenue de l'AVC.

## Qu'est ce que l'ETP ?

L'Education Thérapeutique du Patient vise à aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec un AVC.

## Comment ?

- Réalisation d'un diagnostic éducatif.
- Mise en place d'un programme individualisé après la définition des objectifs éducatifs.
- Participation à des ateliers d'Education Thérapeutique du Patient (ETP).
- Suivi à domicile des objectifs d'éducation.



## Objectifs de l'ETP post-AVC :

- Faire le lien entre l'AVC et les facteurs de risques.
- Gérer les séquelles (cognitives, motrices,...) de la maladie dans l'ensemble des activités de la vie quotidienne et développer l'autonomie du patient.
- Développer chez les patients et leurs aidants des stratégies pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie.
- Améliorer la qualité de vie et favoriser la participation sociale.

## 12 ateliers sont proposés :

- **Atelier 1 et 2** : Comprendre mon accident vasculaire cérébral pour agir.
- **Atelier 3** : Les troubles de communication et moyens de communiquer.
- **Atelier 4** : Les troubles cognitifs et leurs conséquences au quotidien.
- **Atelier 5 et 6** : Les bienfaits de l'Activité Physique.
- **Atelier 7** : Prévention des chutes.
- **Atelier 8 et 9** : Comment gérer mon traitement ?
- **Atelier 10** : Comment gérer ma fatigue ?
- **Atelier 11** : Adapter son alimentation à la suite d'un AVC.
- **Atelier 12** : Parlons de nos occupations.
- **Module spécifique** : Réapprentissage aux déplacements (incluant l'évaluation avant la reprise de conduite automobile post-AVC).

*Ces ateliers se déroulent de façon collective ou individuelle.*

*Ils ont lieu sur différents secteurs du département. A leur terme, une évaluation des compétences acquises est réalisée à domicile.*

**Le dispositif est financé par l'ARS.**

**Aucune participation financière n'est demandée aux personnes.**